

2024-1378
2024-06-04

GROUP	15	HERBICIDE
-------	----	-----------

COMMERCIAL

Contenu net : 1,81 kg or 2 kg

DEVRI[®]NOL DF-XT
Herbicide Sélectif

Granulés Dispersible

À utiliser sur certains petits fruits, légumes, plantes ornementales (en contenants ou en plein champ), plants repiqués, plants de peuplement forestier et plantes de revêtement du sol et pour la suppression des granulés nuisibles aux canneberges.

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
Avertissement, contient l'allergène sulfites

GARANTIE:

Napropamide 50 %

No D'HOMOLOGATION 31081
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

UPL AgroSolutions Canada Inc.
PO Box 12219
Research Triangle Park, NC 27709
1-800-438-6071

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
- Porter des gants de caoutchouc, des bottes et des vêtements protecteurs pour minimiser l'exposition pendant le chargement, le mélange et la pulvérisation.
- Enlever les vêtements et les gants contaminés tous les jours et les laver à fond avant de les réutiliser.
- Se laver soigneusement les mains, le visage et les bras après la manipulation, et avant de manger ou de fumer.
- Prendre une douche ou un bain régulièrement après une journée d'utilisation.
- Garder les personnes sans protection éloignées de la zone de traitement.
- Éviter de contaminer toute nourriture humaine et animale.
- Ne pas contaminer les étendues d'eau, y compris les eaux d'irrigation et les eaux à usage domestique.
- **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.**
- Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Ne pas retourner dans la zone traitée ni permettre à des travailleurs d'y entrer durant les 12 heures suivant une application.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT: Consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

2024-1378
2024-06-04

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Consulter le CENTRE ANTIPOISON local pour de plus amples renseignements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Par voie orale ou exposition dermique, DEVRINOL DF-XT est peu toxique pour les mammifères. DEVRINOL DF-XT est un irritant modéré pour les yeux et un irritant léger pour la peau. DEVRINOL DF-XT ne cause pas la sensibilisation de la peau. Traiter selon les symptômes.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.
- Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs.
- Ne pas contaminer l'eau pendant le nettoyage de l'équipement et l'élimination des résidus.
 - Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près de toute nourriture humaine et animale, de semences ou d'engrais. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder dans un endroit frais et sec.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU PRODUIT ET CONTENANT :

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT MAJEUR, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2024-1378
2024-06-04

UPL, le logo d'UPL et DEVRINOL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.

2024-1378
2024-06-04

GROUP	15	HERBICIDE
-------	----	-----------

DEVRI[®]NOL DF-XT
Herbicide Sélectif

Granulés Dispersible

COMMERCIAL

À utiliser sur certains petits fruits, légumes, plantes ornementales (en contenants ou en plein champ), plants repiqués, plants de peuplement forestier et plantes de revêtement du sol et pour la suppression des granulés nuisibles aux canneberges.

GARANTIE:

Napropamide50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
Avertissement, contient l'allergène sulfites

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

No D'HOMOLOGATION 31081
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1,81 kg or 2 kg

UPL AgroSolutions Canada Inc.
PO Box 12219
Research Triangle Park, NC 27709
1-800-438-6071

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT: Consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Consulter le CENTRE ANTIPOISON local pour de plus amples renseignements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Par voie orale ou exposition dermique, DEVRINOL DF-XT est peu toxique pour les mammifères. DEVRINOL DF-XT est un irritant modéré pour les yeux et un irritant léger pour la peau. DEVRINOL DF-XT ne cause pas la sensibilisation de la peau. Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
- Porter des gants de caoutchouc, des bottes et des vêtements protecteurs pour minimiser l'exposition pendant le chargement, le mélange et la pulvérisation.

- Enlever les vêtements et les gants contaminés tous les jours et les laver à fond avant de les réutiliser.
- Se laver soigneusement les mains, le visage et les bras après la manipulation, et avant de manger ou de fumer.
- Prendre une douche ou un bain régulièrement après une journée d'utilisation.
- Garder les personnes sans protection éloignées de la zone de traitement.
- Éviter de contaminer toute nourriture humaine et animale.
- Ne pas contaminer les étendues d'eau, y compris les eaux d'irrigation et les eaux à usage domestique.
- NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.
- Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Ne pas retourner dans la zone traitée ni permettre à des travailleurs d'y entrer durant les 12 heures suivant une application.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.
- Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs.
- Ne pas contaminer l'eau pendant le nettoyage de l'équipement et l'élimination des résidus.
- Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près de toute nourriture humaine et animale, de semences ou d'engrais. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder dans un endroit frais et sec.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU PRODUIT ET CONTENANT :

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT MAJEUR, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- Lire toutes les directives de l'étiquette avant l'emploi. N'appliquer le produit que de la façon mentionnée sur l'étiquette.
- N'utiliser qu'aux fins et aux doses recommandées.
- Ne pas dépasser la dose.
- DEVRINOL DF-XT est à conseiller pour les sols minéraux seulement. Il est déconseillé pour les sols qui contiennent plus de 10 % de matières organiques.
- Pour éviter de nuire aux cultures non mentionnées sur l'étiquette, ne pas semer ou planter pendant les 12 mois qui suivent le dernier traitement au DEVRINOL DF-XT.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- La pulvérisation d'un terrain fortement recouvert de feuilles ou de débris peut agir défavorablement sur le désherbage.
- Ne pas appliquer sur un sol gelé.
- Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX D'UTILISATION

DEVRINOL DF-XT est un herbicide sélectif qui peut être appliqué en surface ou incorporé pour utilisation sur certains types de cultures nouvellement plantées ou déjà établies. DEVRINOL DF-XT ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies. Avant la plantation, les mauvaises herbes et les débris de culture qui se trouvent dans le champ doivent être incorporés au sol. Calibrer avec soin l'équipement de pulvérisation avant de l'employer. Vérifier fréquemment pendant l'application que les buses fonctionnent bien et procurent une pulvérisation uniforme. Appliquer la dose recommandée de DEVRINOL DF-XT dans 200 à 900 litres d'eau par hectare, à l'aide d'un pulvérisateur à rampe à faible pression.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants NE nécessite PAS le respect d'une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal, et traitement localisé. Il est nécessaire de respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit, entre le point d'application directe du produit et la lisière des milieux terrestres vulnérables (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives) et des milieux d'eau douce vulnérables (comme les lacs, les rivières, les borbiers,

les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux les réservoirs et les terres humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

Méthode d'application	Utilisation	Zone tampon (mètre) requise pour la protection des:		
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		< 1 m	> 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Mao gwa	1	0	10
	Basilic, brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, brocoli chinois, moutarde chinoise, daikon, chou chinois (pé-tsaï), ail, chou-rave, poivron, citrouille, rutabaga, courge, fraise, tabac et tomate	1	0	15
	Vigne, ronces, bleuetier nain, bleuetier en corymbe, asperges (semis et nouvellement plantées) et végétaux de pépinières produits en champ et en contenants	2	1	30
	Cultures d'asperges, canneberges	3	1	40

* Dans le cas de l'application à l'aide d'un pulvérisateur agricole, on peut réduire les zones tampons si l'on emploie des écrans réduisant la dérive de pulvérisation. Lorsqu'on utilise une rampe d'aspersion équipée d'un écran sur toute sa longueur qui descend jusqu'à la tête des plants ou jusqu'au sol, la zone tampon peut être réduite de 70 %.

Lorsqu'on utilise une rampe à buses individuelles dotées d'écrans en forme de cônes qui se trouvent à 30 cm, tout au plus, au-dessus du sol ou de la tête des plants, la zone tampon prescrite sur l'étiquette peut être réduite de 30 %

Dans le cas de mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits incorporés au mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive).

Pour mélanger DEVRINOL DF-XT, préparer d'abord une bouillie puis l'ajouter au réservoir de pulvérisation presque rempli, tout en maintenant une agitation suffisante. Cette pratique améliore le mélange initial.

Bien rincer à l'eau propre le réservoir, la rampe et les buses avant de les employer. Pendant le remplissage et la pulvérisation, fournir une agitation suffisante par voie mécanique ou par jet.

Laisser la pompe fonctionner quelques minutes avant l'application, pour assurer une suspension et un mélange appropriés. La suspension ne doit pas être laissée dans le réservoir de pulvérisation pendant de longues périodes : préparer, mélanger et appliquer le même jour.

2024-1378
2024-06-04

REMARQUE : Toutes les doses données sont pour une application générale (à la volée). Diminuer proportionnellement les doses pour le traitement en bande, selon la formule suivante:

$$\frac{\text{Largeur de bande traitée (cm)}}{\text{Largeur des rangs (cm)}} \times \text{Dose à la volée en kg par hectare} = \text{kg de DEVRINOL DF-XT par hectare pour le traitement en bande}$$

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

MAUVAISES HERBES CONTRÔLÉES PAR 9 KG/HA DE DEVRINOL DF-XT – APPLICATION EN SURFACE

REMARQUE : DEVRINOL DF-XT ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies.

Graminées annuelles:

Pâturin annuel (<i>Poa annua</i>)	Échinochloa pied-de-coq (<i>Echinochloa crusgalli</i>)
Sétaire (<i>Setaria</i> spp.)	Digitaire sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>)
Cenchrus (<i>Cenchrus</i> spp.)	Folle avoine (<i>Avena fatua</i>)

Annuelles à feuilles larges:

Stellaire moyenne (<i>Stellaria media</i>)	Renouée des oiseaux (<i>Polygonum aviculare</i>)
Mauve parviflore* (<i>Malva parviflora</i>)	Pourpier potager (<i>Portulaca oleracea</i>)
potager (<i>Sonchus oleraceus</i>)	Laiteron
Séneçon (<i>Senecio</i> spp.)	Érodium cicutaire (<i>Erodium cicutarium</i>)
Matricaire odorante (<i>Matricaria matricarioides</i>)	Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)
Amarante à racine rouge (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	
Laitue scariole (<i>Lactuca scariola</i>)	

* Issue de la graine.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR 2,25 à 4,5 KG/HA DE DEVRINOL DF-XT - APPLICATION EN PRÉSEMI INCORPORÉ OU POST-TRANSPLANTATION EN SURFACE

REMARQUE : DEVRINOL DF-XT ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies.

Graminées annuelles:

Échinochloa pied-de-coq (<i>Echinochloa crusgalli</i>)	Digitaire (<i>Digitaria</i> spp)
Panic d'automne (<i>Panicum dichotomiflorum</i>)	Éleusine de l'Inde (<i>Eleusine indica</i>)

Annuelles à feuilles larges:

Mollugine verticillée (*Mollugo verticillata*)
Pourpier potager (*Portulaca oleracea*)
Chénopode blanc (*Chenopodium album*)
Amarante (*Amaranthus* spp.)
Petite herbe à poux* (*Ambrosia artemisiifolia*)

*Répression

APPLICATIONS ET DOSES

CULTURES FRUITIÈRES

DEVIRINOL DF-XT peut s'employer sur les cultures suivantes:

- **Fraisiers nouvellement plantés ou déjà établis.**
- **Vignes déjà établis.**
- **Mûriers, framboisiers, mûriers de Boysen et mûriers de Logan nouvellement plantés ou déjà établis.**
- **Bleuets en corymbe nouvellement établis.**
- **Bleuets nains cultivés.**

Dans les cas où le traitement est recommandé pour les cultures établies, appliquer DEVIRINOL DF-XT uniquement aux plantations établies depuis au moins un an dans les champs, les vergers ou les vignobles. Dans les cas où l'emploi est recommandé pour les cultures nouvellement plantées, l'application peut se faire aussitôt après la transplantation. Appliquer sous forme de pulvérisation dirigée et éviter le contact avec les fruits ou le feuillage. Ne pas traiter lorsque les fruits sont sur le sol pendant la période de cueillette. Ne pas faire paître les endroits traités. Pour éviter de nuire aux cultures non mentionnées sur l'étiquette, ne pas semer ou planter pendant les 12 mois qui suivent le dernier traitement au DEVIRINOL DF-XT.

Ne pas appliquer DEVIRINOL DF-XT sur un sol gelé. Pour obtenir les meilleurs résultats, le traitement doit atteindre la zone où germent les graines des mauvaises herbes. S'il ne pleut pas dans les 24-72 heures, incorporer l'herbicide peu profondément (2,5 à 5 cm) ou bien le faire pénétrer dans le sol par irrigation (aspersion ou submersion) en apportant assez d'eau pour mouiller le sol jusqu'à 5 à 10 cm de profondeur.

Fraisiers nouvellement plantés ou déjà établis - Retarder le traitement au DEVIRINOL DFXT jusqu'à ce que le nombre voulu de plantes soeurs se soient établies. Ne pas traiter entre la floraison et la cueillette. Se référer au paragraphe ci-dessous canneberges. Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 2472 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Vignes déjà établis: Se référer au paragraphe ci-dessous.

Mélange en Réservoir avec GRAMOXONE® : Pour usage de ce mélange en réservoir, ajouter la quantité nécessaire de DEVIRINOL DF-XT au réservoir de pulvérisation, puis la quantité nécessaire de GRAMOXONE®. Appliquer 9 kg de DEVIRINOL DF-XT plus 5,5 L de GRAMOXONE® dans 1100 L d'eau par hectare (à la volée) en pulvérisation dirigée à la base des vignes. Éviter tout contact avec le feuillage, les fruits, les jeunes pousses, gourmands et écorce verte.

Mûriers, framboisiers, mûriers de Boysen et mûriers de Logan nouvellement plantés ou déjà établis : Se référer au paragraphe ci-dessous.

Appliquer à la surface du sol 9 kg de DEVRINOL DF-XT à la volée par hectare pour contrôler toutes les espèces de mauvaises herbes mentionnées plus haut (MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR 9 KG/HA). Appliquer à l'automne jusqu'au début du printemps avant la levée des mauvaises herbes. Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Bleuets en corymbe: graminées annuelles et certaines mauvaises herbes à feuilles larges. Appliquer 9 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare, en bandes, une fois par saison, entre l'automne et le début du printemps, avant la levée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer sur un sol gelé. Ne pas traiter moins de 70 jours avant la récolte. Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Bleuets nains cultivés: graminées d'annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges en germination. Appliquer 9 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare, à la fin de l'automne ou au début du printemps, quand les bleuets sont en état de dormance. Ne faire qu'un seul traitement par saison. **Ne pas traiter moins de 70 jours avant la récolte.** Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Canneberges : Pour supprimer **graminées nuisibles (y compris le léersie faux-riz)**, appliquer 9-13.4 kg de Devrinol DF-XT par hectare. Ne faire qu'un traitement à la volée par année. Appliquer à la fin de l'hiver (C.-B. seulement) ou au printemps - il est défendu de traiter en automne. S'il ne pleut pas dans les 24-72 heures après le traitement, irrigué avec suffisamment d'eau pour mouiller le sol à une profondeur maximale de 5 à 10 cm.

DEVRINOL DF-XT en association avec des herbicides rémanents pour la suppression des mauvaises herbes annuelles

Consulter l'étiquette des herbicides rémanents pour les autres directives et précautions à suivre.

Framboises (Colombie-Britannique seulement) : Utiliser dans les sols qui contiennent 810% de matière organique. Appliquer un mélange de 4 kg de DEVRINOL DF-XT et 412 à 837 g de SINBAR par hectare avant la levée des mauvaises herbes ou après le désherbage. Pour améliorer l'activité, appliquer dans un sol humide. S'il n'y a pas de pluie peu de temps après le traitement, arroser pour activer les produits chimiques.

LÉGUMES et GRANDES CULTURES

BASILIC

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées, appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 2,2 à 4,4 kg à l'hectare dans 200 à 900 litres d'eau à l'hectare. Faire une seule application par année, en pulvérisation terrestre, par incorporation en présemis. Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Les restrictions habituelles quant à la rotation des cultures s'appliquent. Pour éviter d'endommager les cultures non spécifiées sur l'étiquette intégrale du produit, ne pas semer ces cultures moins de 12 mois après la dernière application de DEVRINOL DF-XT.

MISE EN GARDE : L'emploi des fortes doses recommandées de DEVRINOL DF-XT pourrait causer un arrêt ou un retard de croissance temporaire, mais les cultures s'en remettront et le rendement n'en sera pas affecté.

ASPERGES, TOMATES ET TABAC

Pour ne pas causer de dégâts aux cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette, ne pas les semer ou planter moins de 12 mois après le dernier traitement par DEVRINOL DF-XT.

Asperges (semis ou nouvellement plantées)

Appliquer à la surface du sol, avant la levée de la culture et des mauvaises herbes, 4,5 à 9 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare (à la volée). Se référer au paragraphe MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES pour la liste des mauvaises herbes supprimées, et utiliser la dose appropriée. N'effectuer qu'une seule application par saison. Adopter la dose faible dans les sols légers (à texture grossière - sableux et loam sableux). Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

Asperges (établies)

Mélange en cuve avec PRINCEP NINE-T (simazine). Appliquer un mélange en cuve composé de 9 à 13,4 kg de DEVRINOL DF-XT et de 1,5 à 2,75 kg de PRINCEP NINE-T dans 150 à 300 L d'eau par hectare. Appliquer sur les lits établis, avant la levée, avec un pulvérisateur pour cultures de plein champ. Ne faire qu'un seul traitement par saison. Ne pas traiter moins de 6 jours avant la récolte.

Tomates (semis direct et transplantation)

Appliquer et incorporer avant le semis ou la plantation 2,25 à 4,5 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare (à la volée). Adopter la dose faible dans les sols légers (à texture grossière - sableux et loam sableux). Pour les semis à plat ou en plate-bandes soulevées, appliquer l'herbicide avant la plantation, à un sol assez sec pour permettre une incorporation parfaite, à une profondeur de 2,5 à 5 cm. Incorporer dans les 24-72 heures après l'application, à l'aide d'équipements qui assurent une incorporation de l'herbicide uniforme à la profondeur voulue.

Si les espèces à feuilles larges non mentionnées sur l'étiquette posent un problème pendant la saison de végétation, faire par la suite un traitement à l'aide d'un herbicide homologué pour ces espèces de mauvaises herbes à feuilles larges.

Tabac (transplanté) Appliquer à la surface du sol 2,25 à 4,5 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare (à la volée). Adopter la dose faible dans les sols légers (à texture grossière - sable et loam sableux). Aussitôt après la transplantation, appliquer le DEVRINOL DF-XT en une bande de 25 à 30 cm directement au-dessus de la tête des plants pour que l'herbicide atteigne la surface du sol (voir la formule pour le traitement en bande). Eau dans le sol à une profondeur de 5 à 10 cm en utilisant les précipitations naturelles ou d'irrigation dans les 24-72 heures suivant l'application pour de meilleurs résultats.

2024-1378
2024-06-04

Pratiques après la récolte: Après la récolte ou avant de semer ou de planter les cultures subséquentes, on doit travailler le sol profondément à l'aide d'une charrue à versoir ou à disques. Dans le cas des applications en bande, travailler le sol à angle droit des rangs.

Restrictions touchant les cultures de rotation : Lorsqu'on emploie DEVRINOL DF-XT en bande sur le tabac après transplantation, on peut semer des céréales en rotation à l'automne pour empêcher l'érosion du sol. Ces céréales peuvent être rabougries, mais sans toutefois subir d'autres effets défavorables.

Mélange avec AMBUSH® 500EC dans le réservoir: Si le temps d'application de l'herbicide DEVRINOL DF-XT coïncide avec celui de l'insecticide AMBUSH 500EC, on peut effectuer un mélange dans le réservoir. Suivre les instructions sur les étiquettes de DEVRINOL DF-XT et d'AMBUSH 500EC pour connaître le temps propice au traitement, le dosage et les précautions à suivre.

Dans tous les autres emplois de DEVRINOL DF-XT mentionnés par l'étiquette, et pour ne pas nuire aux cultures non précisées sur l'étiquette, ne pas semer ou planter pendant les 12 mois qui suivent le dernier traitement au DEVRINOL DF-XT.

CHOU, BROCOLI, CHOU-FLEUR ET CHOUX DE BRUXELLES (SEMÉS EN PLEINE TERRE OU REPIQUÉS) (CHOUX DE BRUXELLES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT)

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées, appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 2,25 à 4,5 kg/ha, en prélevée ou par incorporation en présemis. Incorporer faible profondeur maximale de profondeur d'ensemencement ou d'arrosage irriguer dans les 24-72 heures en utilisant suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 510 cm. Utiliser la dose la plus faible sur les sols légers (sols sableux à texture grossière et loam sableux). Ne faire qu'une seule application par saison, en pulvérisation terrestre seulement. Respecter un délai de 60 jours avant la récolte. Les restrictions habituelles quant à la rotation des cultures s'appliquent.

MISE EN GARDE : L'emploi des fortes doses recommandées de Devrinol DF-XT pourrait causer un arrêt ou un retard de croissance temporaire, mais les cultures s'en remettront et le rendement n'en sera pas affecté.

RUTABAGAS

Avant le semis, appliquer et incorporer 2,2 - 4,4 kg/ha dans 200-900 L d'eau/ha pour une application générale. Traiter une seule fois par saison. Cette dose n'est peut-être pas suffisante pour détruire la bourse à pasteur et la renouée persicaire. Ne pas traiter moins de 60 jours avant la récolte.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR LIRE LES DIRECTIVES CI-DESSOUS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL QUI SUIT:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-dessous n'a pas été élaboré par UPL AgroSolutions Canada Inc.; il a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs. UPL AgroSolutions Canada Inc. ne fait aucune représentation ni n'offre aucune garantie de rendement

(efficacité) ni de tolérance des cultures (phytotoxicité) quant à l'emploi de ce produit dans les cultures figurant.

Conséquemment, l'acheteur et l'utilisateur assument tous risques ou dommages et dégagent UPL AgroSolutions Canada Inc. de toute responsabilité quant aux risques ou dommages relatifs à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lors de son emploi dans les cultures figurant sur cette étiquette supplémentaire.

MODE D'EMPLOI

CHOUX – semis de brocoli chinois, moutarde chinoise, daikon (radis du Japon); pé-tsai, semé ou repiqué; chou-rave repiqué. Appliquer de 2,25 à 4,50 kg/ha dans une quantité d'eau suffisante. Appliquer en présemis ou en prélevée; ne faire qu'une seule application par saison. Ne pas semer de cultures alternes non spécifiées sur l'étiquette moins de 12 mois après la dernière application. Incorporer faible profondeur maximale de profondeur d'ensemencement ou d'arrosage irriguer dans les 24-72 heures en utilisant suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5-10 cm.

COURGE MAO GWA (PLANTS REPIQUÉS SEULEMENT) : Pour l'emploi dans l'Est du Canada seulement.

Pour supprimer les mauvaises herbes homologuées, appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 3,0 kg/ha, par incorporation en présemis. Un arrêt de croissance temporaire pourrait survenir, mais le rendement n'en sera pas affecté. Pour fournir un désherbage adéquat, DEVRINOL DFXT exige une pluie ou une irrigation fournissant assez d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5 à 10 cm à 24-72 heures après l'application. Quand il n'y a pas de possibilité d'irrigation, il faut régler le moment du traitement pour tirer profit de la pluie.

AIL

Appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 2,24 à 4,5 kg/ha dans 200 à 900 litres d'eau à l'hectare, en prélevée. Ne faire qu'une seule application par saison, en pulvérisation terrestre seulement. Incorporer faible profondeur maximale de profondeur d'ensemencement ou d'arrosage irriguer dans les 24-72 heures en utilisant suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5-10 cm.

POIVRONS

Appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 2,24 à 4,5 kg/ha par incorporation en présemis. Ne faire qu'une seule application par saison. Incorporer faible profondeur maximale de profondeur d'ensemencement ou d'arrosage irriguer dans les 24-72 heures en utilisant suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5-10 cm.

CULTURES DE CITROUILLES ET COURGES À SOL OUVERT

Contre les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette, appliquer 2,24-4,5 kg/ha dans 200- 900 d'eau/ha comme traitement du sol avant la levée. Ne faire qu'un traitement par saison. Adopter la dose faible dans les sols légers (à texture grossière – sableux et loam sableux). Cette dose sera peut-être inefficace contre la bourse-à-pasteur et la renouée persicaire. Pour que le traitement avec DEVRINOL DF-XT soit efficace, il faut une quantité suffisante d'eau de pluie ou d'irrigation pour mouiller le sol à une profondeur de 5 à 10 cm à 24-72 heures après l'application. S'il n'y a pas d'irrigation, prévoir le traitement lorsqu'on prévoit de la pluie.

FRAISES – nouvellement repiquées (Colombie-Britannique seulement)

Appliquer DEVRINOL DF-XT à raison de 3,0 à 4,0 kg/ha en mélange avec 0,6 à 0,83 kg/ha de Princep® Nine-T. Appliquer entre 1 et 2 semaines après le repiquage, avant la levée des mauvaises herbes. Ne faire qu'une seule application par année, en pulvérisation terrestre seulement.

SUJETS DE PÉPINIÈRE ET PLANTES CULTIVÉES EN CONTENANT

N'appliquer que sur des plantes repiquées ou établies; NE PAS appliquer peu après un semis en pleine terre.

Pour supprimer les graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles énumérées sur l'étiquette du produit (MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES PAR 9 kg/ha) dans les sujets de pépinière cultivés en pleine terre, les plantes ornementales cultivées en contenants et les plantes couvre-sol énumérés ci-dessous, utiliser la dose d'emploi normale:

Appliquer 9 kg de l'herbicide DEVRINOL DF-XT à l'hectare (traitement généralisé) dans 470 litres d'eau (90 g pour 10 litres d'eau par 100 m²), tard à l'automne ou au début du printemps.

Arbres à feuilles caduques et conifères: frêne, bouleau, noyer noir, cyprès, cornouiller, Douglas taxifolié, sapin, pruche, mélèze du Japon et chêne palustre.

Arbustes à feuilles caduques ou persistantes : aucuba, azalée, prèle des champs, camélia, cotonéastre, largerstroemia, cornouiller, forsythia, dièreville chèvrefeuille (Lonicera), leucothoe, nandine, photinia, viorne.

Fruits et noix : aveline, raisins et noix.

Plantes couvre-sol : bugle rampante, lierre, millepertuis, lantana, liriopie, pachysandre, orpin et pervenche.

Fleurs : aster, dahlia, marguerite, géranium, narcisse, pétunia, hosta.

Plantes ornementales cultivées en contenants: abélia, agérate, azalée, prèle des champs, bougainvillée, camélia, cèdre, cotonéastre, largerstroemia, cyprès, cornouiller, Douglas taxifolié, eucalyptus, sapin, forsythia, gardénia, géranium, bruyère, hibiscus, leucothoe, liriopie, nandine, pachysandre, photinia, raphiolepis, orpin, jasmin étoilé, pervenche.

PLANTES ORNEMENTALES ET DE PEUPEMENT FORESTIER

DEVRINOL DF-XT ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies. L'appliquer au sol fraîchement sarclé avant la germination des mauvaises herbes, ou bien pendant les mois d'automne et d'hiver.

DEVRINOL DF-XT peut s'appliquer aux sujets nouvellement plantés dans des contenants, une fois que le sol s'est tassé par suite du premier arrosage, aux sujets de pépinière cultivés en pleine terre ainsi qu'aux plants déjà établis.

Pour assurer les meilleurs résultats, DEVRINOL DF-XT exige une incorporation mécanique (par exemple à la bêcheuse rotative), une irrigation suffisante ou bien une humidité naturelle suffisante

(pluie ou neige). Le traitement doit atteindre la zone où germent les graines de mauvaises herbes. S'il ne pleut pas suivent le traitement effectué au 24-72 heures , incorporer l'herbicide peu profondément (2,5 à 5 cm) ou bien le faire pénétrer dans le sol par irrigation (aspersion ou submersion) en apportant assez d'eau pour mouiller le sol jusqu'à 5 à 10 cm de profondeur.

SUJETS DE PÉPINIÈRE - EN PLEIN CHAMP (ORNEMENTAL ET FORESTIER)

Consulter la liste des espèces sur lesquelles on peut utiliser DEVRINOL DF-XT. Appliquer DEVRINOL DF-XT à la volée sur les jeunes sujets de pépinière ou bien l'appliquer en pulvérisation dirigée sur les sujets plus gros, soit en bande ou à la volée. Le traitement peut se faire à tout moment de l'année sur le sol sans mauvaise herbe. Toutefois, parce que le DEVRINOL DF-XT nécessite suffisamment de pluie ou d'irrigation pour mouiller le sol jusqu'à 5 à 10 cm de profondeur peu après l'application pour donner un bon désherbage, il faut décider du moment du traitement pour tirer profit de la pluie quand il n'y a pas d'irrigation. Les applications à l'automne et à l'hiver donnent un excellent désherbage pour le printemps et l'été suivants.

Lorsqu'on incorpore parfaitement DEVRINOL DF-XT au sol jusqu'à 2,5 à 5 cm de profondeur, on obtient un excellent désherbage tout en ayant besoin de moins de pluie. Une seule application de DEVRINOL DF-XT devrait assurer un désherbage suffisant pour une saison de végétation dans les régions tempérées.

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES DANS DES CONTENANTS

Consulter la liste des espèces sur lesquelles on peut utiliser DEVRINOL DF-XT. Appliquer DEVRINOL DF-XT à la volée au-dessus des contenants.

Une irrigation normale ou une pluie normale (en cas d'application d'automne ou d'hiver dans les régions froides) devrait apporter assez d'eau pour donner un désherbage satisfaisant.

DEVRINOL DF-XT est recommandé pour divers mélanges de terre destinés à l'empotage dans des contenants. Cela comprend notamment les mélanges qui renferment 30 % de sol et/ou de sable, ainsi que les mélanges ne qui ne renferment pas de sol (exemples : perlite, tourbe, écorce, sciure et sable).

PLANTES DE REVÊTEMENT DU SOL

Appliquer DEVRINOL DF-XT à la volée sur les plantes de revêtement du sol. Irriguer à 24-72 heures avec suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5 à 10 cm, ou appliquer à un moment où l'on prévoit une précipitation. Employer un pulvérisateur à rampe pour les grandes superficies.

PLANTES ORNEMENTALES ET SUJETS DE PÉPINIÈRE

Arbres à feuilles caduques et à feuilles persistantes :

Acer	Laburnum	Pinus	Populus
Crataegus	Malus	Pittosporum	Prunus
Gleditsia	Picea	Podocarpus	Pyrus

Arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes :

Asparagus (Sprengeri)	Hypericum	Pittosporum	Rhododendron
	Ilex	Podocarpus	Rosa

2024-1378
2024-06-04

Buxus
Euonymus
Hibiscus

Juniperus
Ligustrum

Pyracantha

Taxus

Plantes de revêtement du sol :

Gazania

Sujets cultivés en contenants :

Sujets cultivés en contenants :

Agapanthus

Hedera

Pinus

Rhododendron

Asparagus

Ilex

Podocarpus

Rosa

Buxus

Juniperus

Pyracantha

Thuja

Euonymus

Ligustrum

DOSES À APPLIQUER

Pour supprimer les graminées et les annuelles à feuilles larges mentionnées plus haut (MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR 9 KG/HA) dans les plantes ornementales, les sujets de pépinière, les plantes cultivées dans des contenants et les plantes de revêtement du sol mentionnés ci-dessus, utiliser les doses suivantes :

Sujets repiqués : Appliquer 9 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare (à la volée) dans 470 litres d'eau (90 g pour 10 L d'eau pour 100 m²), le plus tôt possible après le repiquage.

Sujets établis : Appliquer 9 kg de DEVRINOL DF-XT par hectare (à la volée) dans 470 litres d'eau (90 g pour 10 L d'eau pour 100 m²), à la fin de l'automne ou au début du printemps. DEVRINOL DF-XT peut s'employer seul ou bien en mélange dans le réservoir avec Princep Nine-T à raison de 1,22 kg par hectare à la volée, pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges qui ne sont pas mentionnées sur l'étiquette.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide DEVRINOL DF-XT et un herbicide du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à DEVRINOL DF-XT et à d'autres herbicides du groupe 15. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide DEVRINOL DF-XT ou les herbicides du même groupe 15 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures
- ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de la compagnie au 1-800-438-6071 .

GRAMOXONE, PRINCEP et NINE-T sont marques déposés d'une compagnie du groupe Syngenta.

AMBUSH est une marque déposée de AMVAC Chemical Corporation. SINBAR est une marque déposée de Tessenderlo Kerley, Inc

UPL, le logo d'UPL et DEVRINOL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.